Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
SAVOIE

Saisir son adhésion dans Retkoop

Étape 0 : connexion

Se rendre sur le site de Retkoop :
retkoop.occe.coop

Se connecter grâce à son identifiant et son mot de passe.
(En cas de difficultés, contacter l'OCCE 73 à l'adresse ad73@occe.coop)

Cliquer sur le bouton d'adhésion en haut à gauche de la page.



Étape 1 : les effectifs

1er cas de figure : vous n'avez pas besoin des cahiers de classe

Cliquer sur le petit crayon en bout de ligne, puis **renseigner** le nombre total de classe, le nom de la mandataire principale, le nombre d'enseignant·es, d'élèves et d'autres adultes (compter les AESH mais pas les ATSEM), puis **valider**.

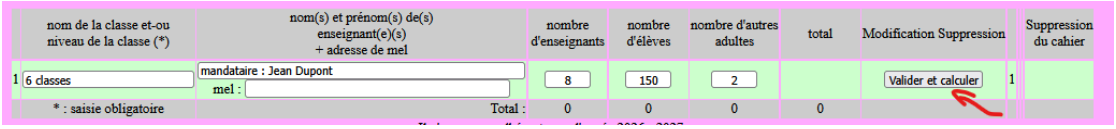

Office Central de la Coopération à l'École de Savoie
Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

Le Biollay - 20 rue Jean Gotteland - 73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 85 38 42 - Fax : / - ad73@occe.coop
Site Internet : www.occe.coop/ad73

2ème cas de figure : Vous avez besoin des cahiers de classe

Cliquer sur le petit crayon en bout de ligne, puis **renseigner** le nom de la classe, le nom de l'enseignant·e, le nombre d'enseignant·es, d'élèves et d'autres adultes (compter les AESH mais pas les ATSEM), puis **valider** classe par classe. Inutile de noter les adresses mails : nous n'avons pas besoin de ces informations, c'est une collecte de données inutile.

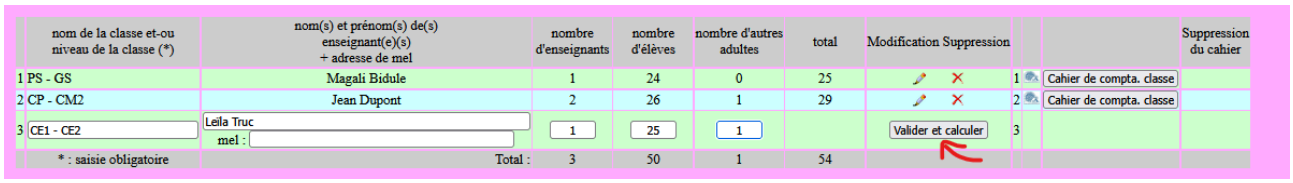

	nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) + adresse de mel	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	nombre d'autres adultes	total	Modification Suppression			Suppression du cahier
1	PS - GS	Magali Bidule	1	24	0	25		1	Cahier de compta. classe	
2	CP - CM2	Jean Dupont	2	26	1	29		2	Cahier de compta. classe	
3	CE1 - CE2	Leila Truc mel :	1	25	1		Valider et calculer	3		
	* : saisie obligatoire	Total :	3	50	1	54				

Étape 2 : calcul de la cotisation à l'OCCE 73

Le montant de l'**adhésion à l'OCCE** se calcule automatiquement, de même que le montant d'**assurance MAE-MAIF** obligatoire (garanties de base).

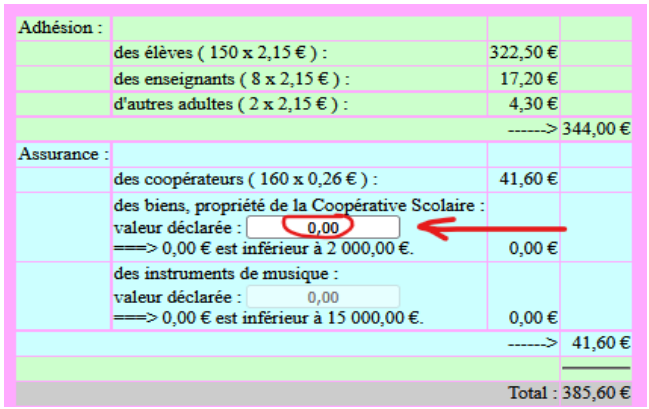

Adhésion :			
	des élèves (150 x 2,15 €) :	322,50 €	
	des enseignants (8 x 2,15 €) :	17,20 €	
	d'autres adultes (2 x 2,15 €) :	4,30 €	
		------>	344,00 €
Assurance :			
	des coopérateurs (160 x 0,26 €) :	41,60 €	
	des biens, propriété de la Coopérative Scolaire : valeur déclarée : 0,00 ====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.	0,00 €	
	des instruments de musique : valeur déclarée : 0,00 ====> 0,00 € est inférieur à 15 000,00 €.	0,00 €	
		------>	41,60 €
		Total :	385,60 €

Si la coopérative possède des **biens** pour un montant total supérieur à 2000€, le préciser ici.
(Jusqu'à 2000€ les biens sont couverts par la garantie de base.)

Autoriser le **prélèvement** puis mettre à jour les informations.

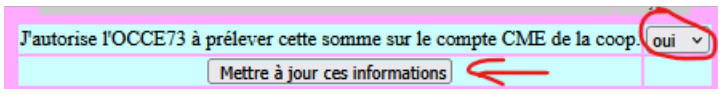

Vous n'avez rien de plus à faire, l'OCCE 73 s'occupe du prélèment.

Étape 3 : engagement du mandataire et finalisation

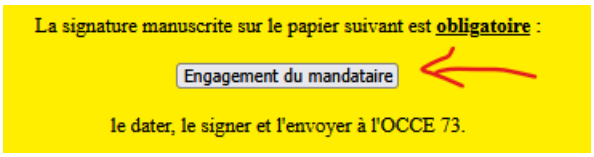

Télécharger l'**engagement du mandataire** en cliquant sur le bouton ad hoc.
Le remplir, le dater, le signer, le scanner.

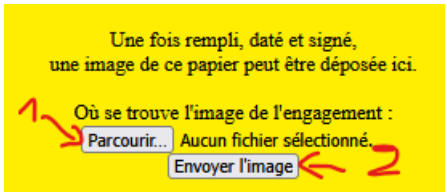

Le déposer ici.

Cliquer sur le « bouton magique » pour rajouter automatiquement la ligne correspondante à l'adhésion-assurance dans le cahier de comptabilité Retkoop.

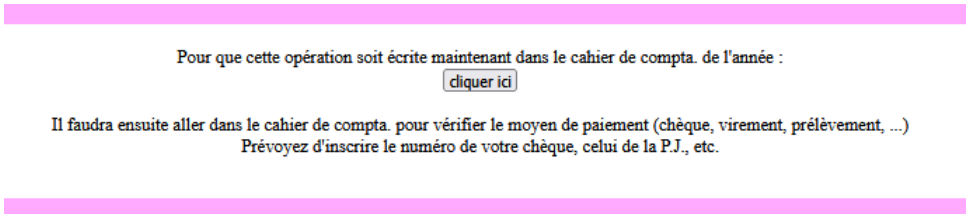

Dans la fenêtre qui s'ouvre, compléter le numéro de PJ, puis valider et retourner au sommaire.

